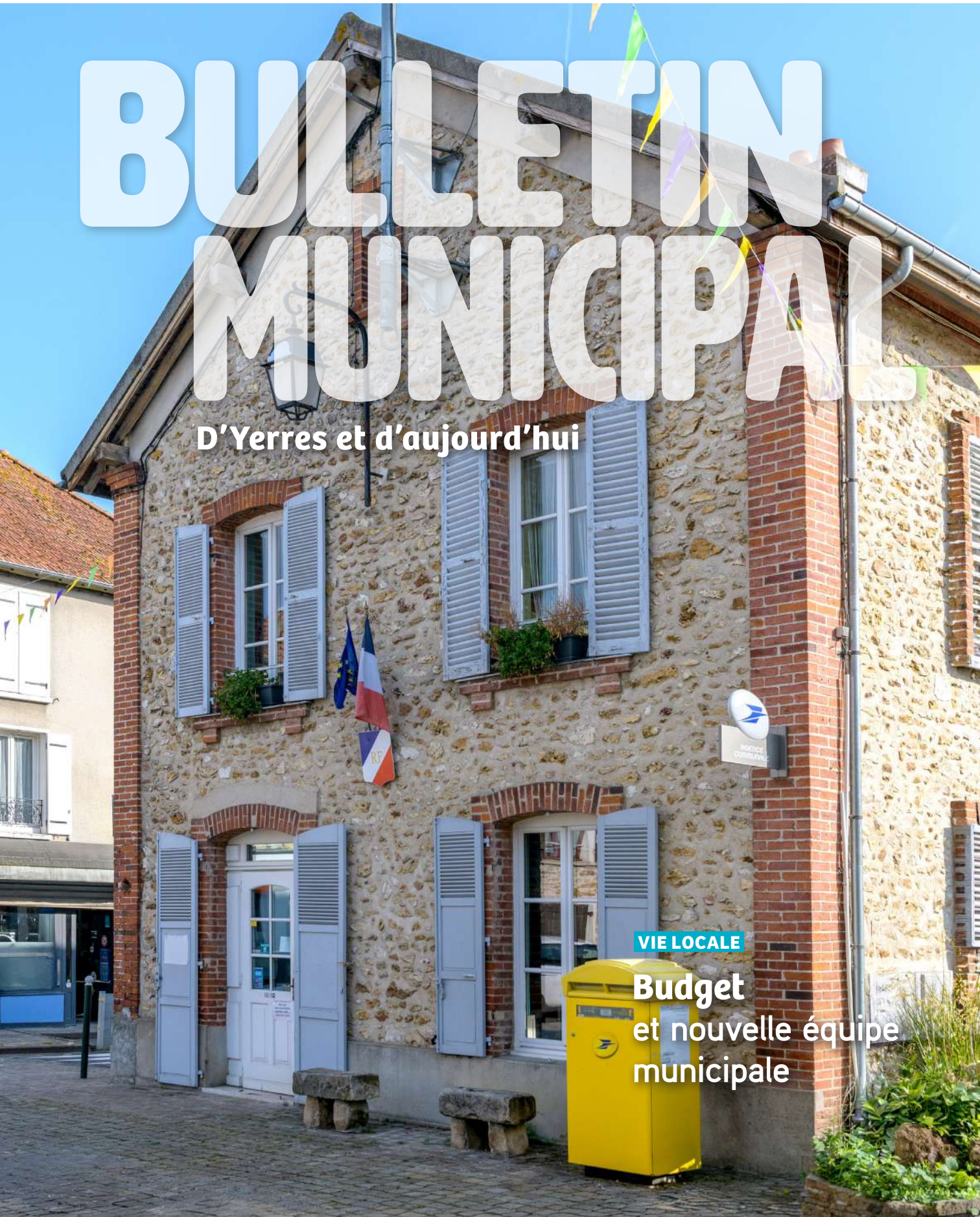
Village de
SOiGNOLLES
en-Brie

N°98
JUIN
Deux-mille 26

# BULLETIN MUNICIPAL

D'Yerres et d'aujourd'hui



VIE LOCALE

**Budget**
et nouvelle équipe municipale



# LE MOT DU MAIRE

Chères Soignollaises, chers Soignollais

Le dimanche 15 mars 2026 vous avez élu l'équipe « L'Esprit Village » que j'ai l'honneur de mener. Je tiens à remercier vivement celles et ceux qui ont fait le déplacement pour exercer ce droit civique malgré le manque de suspense quant à l'issue du résultat. Vous avez voté pour une nouvelle et belle équipe très motivée qui a décidé de me suivre dans une direction qui me semble essentielle depuis déjà deux mandats : conserver le caractère rural de Soignolles et ses hameaux de Barneau et de Cordon. Ces six prochaines années nous travaillerons d'arrache-pied pour continuer à améliorer le quotidien de nos concitoyens. Je sais que nous pourrons compter sur le soutien sans faille du personnel communal qui travaille avec une conscience professionnelle exemplaire.

Ce début de mandat est marqué par un dossier qui nous tient particulièrement à cœur : l'éducation de nos enfants. Le 27 mars dernier nous avons appris par la FCPE la fermeture d'une classe dans notre école communale. Cette décision a été actée unilatéralement par l'inspection académique, sans discussion préalable avec nos services. Avec Isabelle Simal, adjointe à l'enfance, la jeunesse, le scolaire et le CMJ, nous avons reçu madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour lui notifier que cette fermeture de classe était totalement injuste et injustifiée et lui demander de revoir sa décision. La moyenne d'élèves par classe passerai de 23 à 26, mais dans les faits les classes élémentaires compteraient entre 27 et 29 élèves. Au niveau national la moyenne est à 21,3 et le taux moyen de plafonnement des classes est à 24. Ce jeudi 4 juin une nouvelle réunion a eu lieu dans les locaux académiques ou ils ont confirmé toujours unilatéralement leur volonté de fermer une classe au sein de notre établissement scolaire (???). Un comptage sera effectué le jour de la rentrée scolaire pour confirmer ou non cette décision. Rendez-vous est pris…

Je vous invite à présent à prendre connaissance de ce bulletin municipal conçu par notre nouvelle équipe de rédaction où vous découvrirez entre autres les visages de vos nouveaux élus.

Merci de votre confiance,

**Matthieu VERHEYDEN**

## SOMMAIRE


**Le mot du Maire** ..... 2
**Budget** ..... 4-7
**Nouvelle équipe municipale** ..... 8-9
**CCAS** *Renouvellement et informations* ..... 10-11
**Civisme** ..... 12
**Collecte des encombrants** ..... 12
**Muguet et Fraises** *Rencontre entre élus et aînés* ..... 13
**Restaurant du cœur** *Un bénévole du CCAS* ..... 14
**Fortes chaleurs** *Adoptons les bons réflexes* ..... 14-15
**CCAS** *d'autres organismes locaux peuvent vous venir en aide* ..... 16
**Commémoration du 8 mai** ..... 16
**Chasse aux œufs** ..... 16
**Hommage à Jean-Claude Vibert** ..... 17
**ASSENDS** *Journée du patrimoine* ..... 18-19
**FCPE** ..... 20-21
**Agenda-Divers** *Infos & partages récréatifs* ..... 22
**Administratif** *Urbanisme, infos utiles, état civil* ..... 23



*D'Yerres et d'aujourd'hui*
Bulletin municipal d'informations
de la commune de Soignolles-en-Brie

**Directeur de la publication**: Matthieu VERHEYDEN
**Rédacteur en chef**: Romain FROGER
**Equipe de rédaction**: Yoann WIMETZ, Remi PARAMELLE, Audrey ZAZZERA & Fabrice PEINEAU.
**Conception graphique**: François CHRISTOPHE

**Siège**: Mairie de Soignolles-en-Brie 77111
**Tirage**: diffusé gratuitement à 1100 exemplaires
**Dépôt légal**: 95ARC063 ISSN 1268-4171
**Impression**: Imprimerie LESAGE-RICHARDEAU

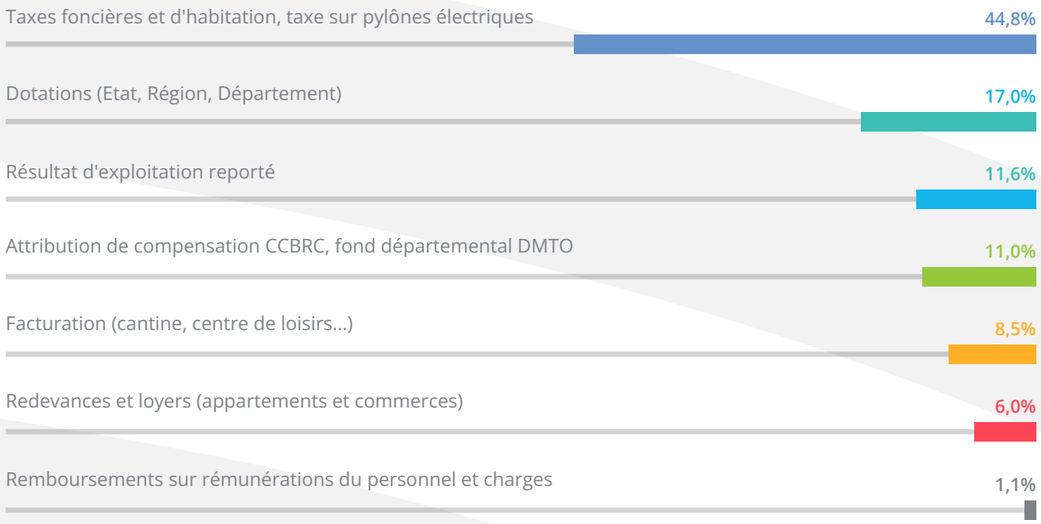
Toutes *les photos présentes dans ce bulletin ont été mises gracieusement à disposition par leurs auteurs. Illustrations & photographies : Adobe Stock*

# BUDGET 2026 PREVISIONS

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. **Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 2 661 448 €.**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| Secteur | Montant | Répartition |
|---|---|---|
| Taxes foncières et d'habitation, taxe sur pylônes électriques | 1 191 151 € | 44,8 % |
| Dotations (Etat, Région, Département) | 451 876 € | 17,0 % |
| Résultat d'exploitation reporté | 308 021 € | 11,6 % |
| Attribution de compensation CCBRC, fond départemental DMTO | 294 000 € | 11,0 % |
| Facturation (cantine, centre de loisirs...) | 226 400 € | 8,5 % |
| Redevances et loyers (appartements et commerces) | 160 000 € | 6,0 % |
| Remboursements sur rémunérations du personnel et charges | 30 000 € | 1,1 % |
| **TOTAL GÉNÉRAL** | **2 661 448 €** | **100 %** |



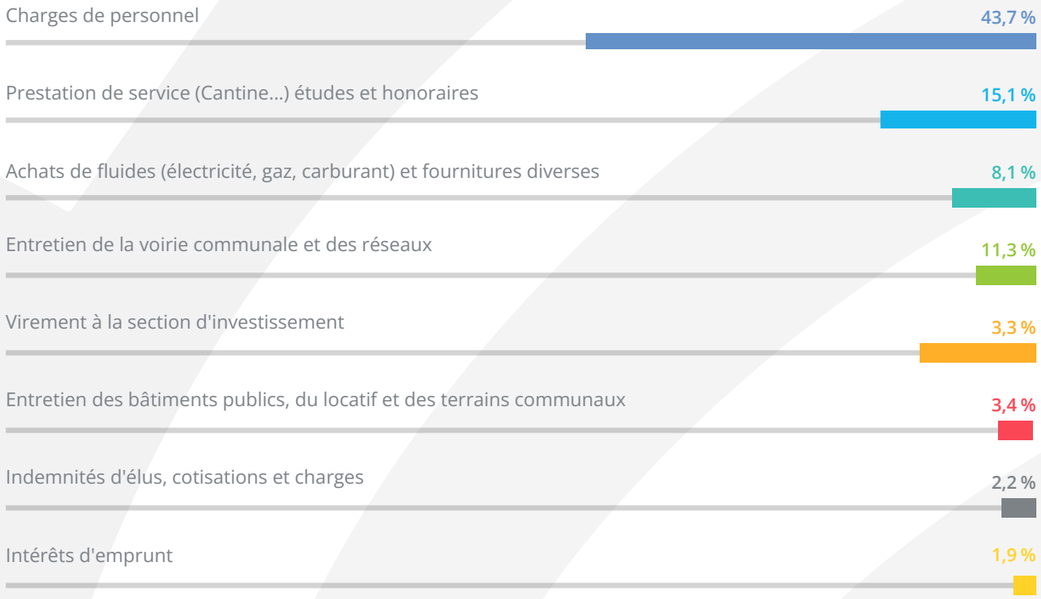



BUDGET 2026 PREVISIONS



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| Secteur | Montant | Répartition |
|---|---|---|
| Charges de personnel | 1 162 000 € | 43,7 % |
| Prestation de service (Cantine...) études et honoraires | 402 148 € | 15,1 % |
| Achats de fluides (électricité, gaz, carburant) et fournitures diverses | 214 750 € | 8,1 % |
| Entretien de la voirie communale et des réseaux | 154 100 € | 5,8 % |
| Virement à la section d'investissement | 300 000 € | 11,3 % |
| Entretien des bâtiments publics, du locatif et des terrains communaux | 88 700 € | 3,3 % |
| Indemnités d'élus, cotisations et charges | 89 450 € | 3,4 % |
| Intérêts d'emprunt | 59 300 € | 2,2 % |
| Divers | 49 500 € | 1,9 % |
| Fêtes, cérémonies et publications | 42 000 € | 1,6 % |
| Subventions versées au CCAS (30 000€) et Assoc. Soignollaises | 39 700 € | 1,5 % |
| Taxes et impôts divers | 27 300 € | 1,0 % |
| Impayés | 20 000 € | 0,8 % |
| Transports collectifs pour sorties (scolaires, communales) et ALSH | 12 500 € | 0,5 % |
| **TOTAL GÉNÉRAL** | **2 714 920 €** | **100 %** |

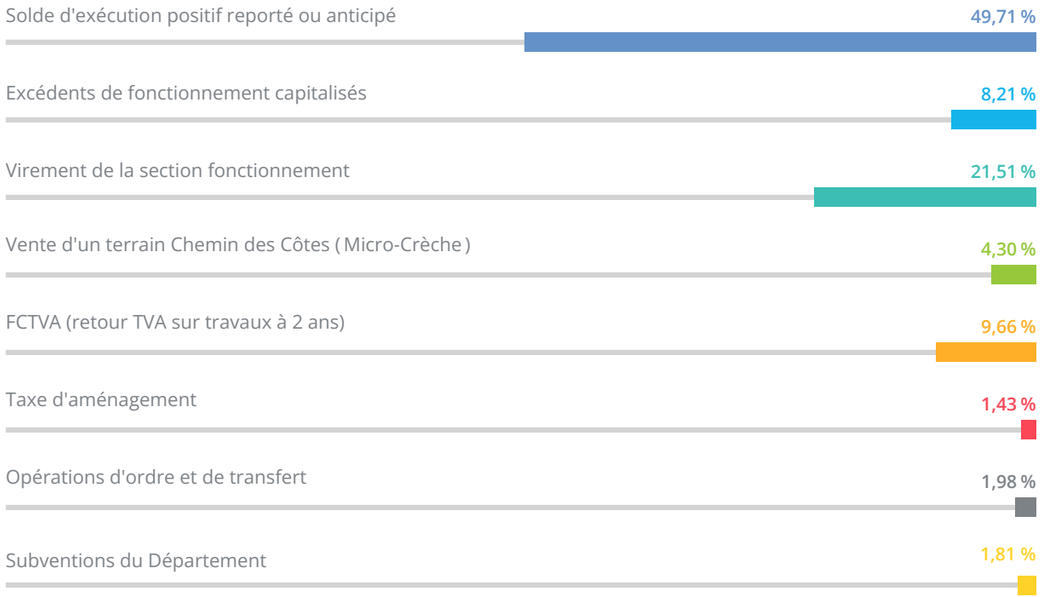


# BUDGET 2026 PREVISIONS

Le budget d'investissement prévoit les projets à moyen et long terme de la Commune, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des prévisions répétées selon une certaine récurrence (quotidienne, mensuelle, annuelle...). **La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 394 990 €**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Secteur | Montant | Répartition |
|---|---|---|
| Solde d'exécution positif reporté ou anticipé | 693 428 € | 49,71 % |
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 114 472 € | 8,21 % |
| Virement de la section fonctionnement | 300 000 € | 21,51 % |
| Vente d'un terrain Chemin des Côtes (Micro-Crèche) | 60 000 € | 4,30 % |
| FCTVA (retour TVA sur travaux à 2 ans) | 134 790 € | 9,66 % |
| Taxe d'aménagement | 20 000 € | 1,43 % |
| Opérations d'ordre et de transfert | 27 600 € | 1,98 % |
| Subventions de la Région | 0 € | 0,00 % |
| Subventions du Département | 25 300 € | 1,81 % |
| Subventions du Syndicat Des Energies de Seine et Marne (SDESM) | 13 000 € | 0,93 % |
| Subventions de l'Etat | 6 400 € | 0,46 % |
| **TOTAL GÉNÉRAL** | **1 394 990 €** | **100%** |



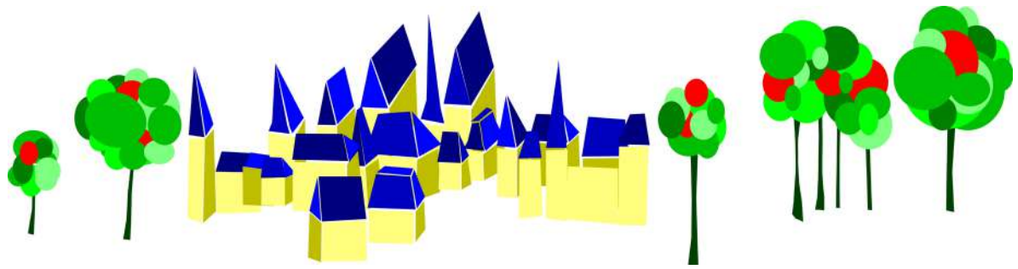



BUDGET 2026 PREVISIONS

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| Secteur | Montant | Répartition |
|---|---|---|
| Construction de 6 maisons Chemin des Côtes, étude liaisons douces, caméras vidéo... | 10 000 € | 0,91 % |
| Enfouissement des réseaux | 90 300 € | 8,22 % |
| Travaux sur éclairage publique rues Galoterie, ruelle de la burelle, Arthur Chaussy, 3 armoires électriques | 48 000 € | 4,37 % |
| Remboursement du capital prêt | 71 000 € | 6,46 % |
| Reste à réaliser (travaux budgétés en 2025 et terminés en 2026 : Travaux chemin des Côtes, caméras vidéo, éclairage public, bouche à incendie, totem de crue...) | 721 300 € | 65,67 % |
| Église (travaux d'urgence de couverture, études complémentaires, surveillance), changement d'une chaudière dans un logement social | 127 540 € | 11,61 % |
| Divers autre dont achat de terrains | 11 300 € | 1,03 % |
| Autres achats pour services municipaux | 12 850 € | 1,17 % |
| Ecole : renouvellement de mobilier | 6 000 € | 0,55 % |
| **TOTAL GÉNÉRAL** | **1 098 290 €** | **100%** |

BUDGET



# NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

## Une équipe engagée et apolitique à votre service

Les Soignollais et Soignollaises se sont exprimés dans les urnes, et nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur confiance. La nouvelle équipe municipale est fière de vous représenter. Rappelons-le: notre liste est apolitique, fédérée uniquement par l'amour de notre village et l'envie d'agir ensemble. Pour chacun de nos conseillers, c'est un engagement bénévole avant tout. Voici les visages et les fonctions de celles et ceux qui œuvrent chaque jour, pour le bien de Soignolles-en-Brie.



*Légende: Obit voluptas ut magnamusam, aditia porrorempero molo doluptatquas etur, alit, volorep udaerit occaesequam, si cum que laccate ped maxim ipsus, sinis enit*

Une première réunion de quartier rue de Coubert a eu lieu le 6 juin. D'autres suivront.



**Matthieu VERHEYDEN**
Maire.
Conseiller communautaire.



**Nicole VIBERT**
1ère adjointe
en charge du 3ème âge,
du handicap et de la santé.
Conseiller communautaire.



**Romain FROGER**
2ème adjoint
en charge de la communication
et de la culture.



**Isabelle SIMAL**
3ème adjointe
en charge de l'enfance,
la jeunesse, le scolaire
et le CMJ



**Daniel LECUYER**
4ème adjoint
en charge de l'urbanisme,
du PLU, des travaux
et de la voirie



**Caroline BRAUNSHAUSEN**
5ème adjointe
en charge de l'animation du
village, des associations, du
patrimoine et de l'environnement



**Frédérique MAUGIS - FOURNIER**
Conseillère municipale



**Yoann WIMETZ**
Conseiller municipal



**Martine FOURNIER - TARDIVEL**
Conseillère municipale



**Rémi PARAMELLE**
Conseiller municipal



**Alice CAPPELLARI**
Conseillère municipale



**Cyril BINET**
Conseiller municipal



**Jessica SACY**
Conseillère municipale



**Frédéric BROCHARD**
Conseiller municipal



**Audray POURSIN - DEMARS**
Conseillère municipale



**Quentin DÉQUIPE**
Conseiller municipal



**Audrey ZAZZERA**
Conseillère municipale



**Fabrice PEINEAU**
Conseiller municipal



**Benjamin PARAIN**
Conseiller municipal

CCAS

# Renouvellement et informations

## Les nouveaux membres du Conseil d'administration du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Soignolles-en-Brie joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. À ce titre, il accompagne les habitants de tout âge dans les moments clés de la vie, en apportant écoute, soutien et orientation.
À la suite du renouvellement du Conseil municipal, le Conseil d'administration du CCAS a été recomposé. Nous avons le plaisir de vous présenter ses nouveaux membres, qui s'engagent au service de la solidarité locale.

## Une instance au cœur de l'action sociale

Le Conseil d'administration du CCAS est présidé de droit par Monsieur le Maire. Il est composé à parité d'élus municipaux et de membres nommés, issus de la société civile, représentant notamment les domaines de l'action sociale, du handicap, des personnes âgées ou encore de l'insertion.

Cette diversité permet de croiser les regards et de répondre au mieux aux besoins des habitants.

### COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidence :

• Monsieur Matthieu VERHEYDEN, Maire

Membres élus :

• Madame Alice CAPPELLARI, vice-présidente et conseillère municipale
• Madame Martine TARDIVEL-FOURNIER, conseillère municipale
• Madame Nicole VIBERT, 1ère Adjointe au Maire en charge du 3ème âge, du handicap et de la santé
• Monsieur Frédéric BROCHARD, conseiller municipal

Membres nommés :

• Madame Sandrine DE CASTRO, représentante des associations familiales
• Madame Nora PIERROT, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Le Rocheton)
• Monsieur Hugues PEIROLO, représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Les Restos du Cœur)
• Monsieur Louis FOURNIER au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune (ASSENDS)

## Des missions au service de tous

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines :

• aide sociale,
• accompagnement des personnes âgées et isolées,
• soutien aux familles en difficulté,
• actions de prévention et de solidarité.

Les membres du Conseil d'administration participent à l'élaboration des orientations et à l'attribution des aides, dans le respect des valeurs d'équité et de confidentialité.



## Un engagement collectif

Nous saluons l'engagement de ces nouveaux membres, qui contribuent activement à faire vivre la solidarité à Soignolles-en-Brie. Leur implication est essentielle pour répondre aux besoins des habitants et renforcer le lien social au sein de la commune.

## Informations renouvellement formation premiers secours*

Le CCAS de Soignolles-en-Brie, en partenariat avec la Croix-Rouge, renouvelle son action en proposant deux formations aux premiers secours au mois d'octobre 2026. Ouvertes à tous, ces sessions permettront d'acquérir les gestes essentiels pour réagir efficacement en cas d'urgence : alerter les secours, porter assistance à une victime, pratiquer les premiers gestes de réanimation ou utiliser un défibrillateur. Se former aux premiers secours, c'est pouvoir agir et sauver des vies.

## Subvention pour les lauréats du permis de conduire 2025

Le CCAS de Soignolles-en-Brie met en place une aide destinée aux habitants ayant obtenu leur permis de conduire en 2025. Vous êtes concerné(e) si :

• Vous avez obtenu votre permis de conduire en 2025
• Vous résidez toujours sur la commune

Alors pensez à vous faire connaître auprès de la mairie avant le 30 septembre 2026. Seuls les lauréats qui se seront signalés pourront bénéficier de cette subvention (dans la limite de 10 dossiers maximum). Cette initiative vise à valoriser la réussite et à accompagner les soignollais(e)s dans une étape importante de leur autonomie.

## Reconduction de l'aide aux familles pour l'emploi d'une assistante maternelle

Le CCAS reconduit son dispositif de soutien financier destiné aux familles ayant recours à une assistante maternelle agréée pour la garde de leurs enfants. Cette aide a pour objectif d'accompagner les parents dans leurs démarches et de contribuer à alléger le coût de la garde, tout en favorisant l'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Les familles intéressées sont invitées à se rapprocher de la mairie pour obtenir des informations complémentaires et effectuer leurs démarches.

Informations : Mairie de Soignolles-en-brie

**Les dates précises seront communiquées ultérieurement.*

CCAS

## En complément du CCAS, d'autres organismes locaux peuvent vous venir en aide.

**P.A.T. de Melun**
Le Pôle Autonomie Territorial de Melun pour un accompagnement personnalisé, une information, une orientation, est gratuit et confidentiel. Il s'adresse à toute personne résidente, ou dont le proche aidé, réside sur l'une des 68 communes du territoire. Il intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, auprès de personnes en situation de handicap de tout âge, ainsi que des aidants familiaux.

**Association RIVAGE - AUTONOMIE**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi matin

**Pôle de Services Montaigu**
24, rue du Colonel Picot, 77 000 Melun
Tel : 01.64.52.24.48
Mail : accueil@pat-melun.fr

**Maison Départementale des Solidarités de Tournan-en-Brie**
16, place Edmond de Rothschild
77220 Tournan-en-Brie
Tél : 01.64.25.07.04
Site : www.seine-et-marne.fr

**Croix-Rouge**
**Unité locale de Brie Sénart**
La Clavelière
8 rue de Lieusaint
77380 COMBS LA VILLE
Tél : 01.60.60.77.78

**Secours Populaire**
Fédération de la Seine-et-Marne
39 rue Jean Moulin
77000 MELUN
Tél : 01.60.59.16.54
Mail : melun@spf77.org

## POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

### Nuisances, entretien, déchets : les bons réflexes

Quelques gestes simples contribuent chaque jour à préserver la qualité de vie dans notre commune. Nous vous rappelons que le brûlage des déchets est interdit et que chacun est invité à veiller au respect de son voisinage en limitant les nuisances sonores lors des travaux de bricolage ou de jardinage.

Pensez également à entretenir les abords de votre propriété (trottoirs, haies, végétation débordante, etc.) afin de garantir la sécurité de tous et de participer à l'embellissement de notre cadre de vie. Merci à chacun pour son engagement et son civisme au quotidien.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### Rappel des consignes du SIETOM

Depuis quelque temps, nous constatons le dépôt de déchets non conformes lors de la collecte des encombrants. Afin de garantir le bon déroulement du ramassage, de maîtriser les coûts pour la collectivité et de préserver notre cadre de vie, voici un point sur les règles de tri en vigueur.

**Les déchets non admis** *(Interdit sur le trottoir)*
Ces catégories de déchets font l'objet d'un traitement spécifique et ne peuvent pas être ramassées avec les encombrants :

- **Les équipements électriques et électroniques (DEEE)** : Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, téléviseurs, ordinateurs, petits appareils ménagers, tubes fluorescents…
- **Les déchets de chantiers (gravats)** : Palettes, portes de fenêtres, vitres, parpaings, ciment, briques, tuiles, plaques de plâtres, carrelage…
- **Les produits dangereux** : Batteries, pots de peinture, solvants, produits phytosanitaires, huiles de vidange, bidons de pétrole destiné aux chauffages…
- **L'automobile** : Pneus et pièces automobiles.

**Une déchetterie est à la disposition des habitants pour collecter et traiter ces différents déchets.**

**Les déchets autorisés**
La collecte sélective des encombrants concerne uniquement les déchets volumineux provenant des ménages qui ne peuvent être intégrés ni aux ordures ménagères classiques, ni au tri sélectif :

- **Matelas, meubles, sapins de Noël…**

Limite de volume : Le dépôt est limité à 1 m³ maximum par foyer.

**Modalités de passage**
Pour maintenir la propreté des voies publiques : Le ramassage est organisé chaque premier samedi du mois. Les encombrants doivent être sortis sur le trottoir le vendredi soir précédant la collecte.

**Informations pratiques**

**Déchetterie du SIETOM** : collecte@sietom77.com
**Pour toute question** : Rendez-vous sur le site du SIETOM, https://sietom77.com.



## MUGUET ET FRAISES

### Rencontre entre élus et aînés

Pour perpétuer la tradition du 1er mai, les nouveaux élus de la commune ont sillonné les rues de Soignolles-en-Brie à la rencontre de nos aînés. Au programme : un pot de muguet porte-bonheur et une petite barquette de fraises, de quoi apporter sourire et gourmandise.

L'occasion, pour les élus, d'échanger et de faire plus ample connaissance avec les aînés de la commune. Discussions autour du jardin, souvenirs d'enfance, projets du village… les échanges ont été chaleureux et sincères. L'accueil a été excellent, et ce moment de proximité a été très apprécié des uns comme des autres. Une belle initiative qui a renforcé les liens entre la nouvelle équipe municipale et ceux qui font l'histoire du village. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



## LES RESTAURANTS DU CŒUR

### Un bénévole au CCAS

Les « Restaurants du cœur » luttent contre l'exclusion sous toutes ses formes. Ils peuvent être un soutien dans l'accès au logement, à l'emploi et à l'éducation. Ils sont surtout connus pour leur assistance alimentaire. Tout le monde peut bénéficier de ces aides y compris des retraités, étudiants, demandeurs d'asile...

Pour devenir bénéficiaire d'une aide alimentaire des « Restos » au Centre de Brie, téléphonez pour prendre un rendez-vous un jour de distribution, le mercredi ou le vendredi, ainsi vous pourrez aussi recevoir un premier « panier-repas » adapté à la taille de votre famille. Le bénévole responsable vous demandera vos documents d'identités et de ressources familiales. L'échange que vous aurez avec lui va nouer un dialogue entre vous et déterminer votre accès à l'aide qui sera en fonction de votre « reste à vivre », somme qu'il vous reste une fois toutes les charges incompressibles payées. Il tiendra compte bien sûr de situations exceptionnelles et de la réalité de votre quotidien.

Le « panier repas » sera fait avec vous il sera équilibré et à cuisiner chez soi. Il comprend pour un bénéficiaire seul : une viande ou du poisson ; un légume, des pâtes ou du riz ; un fromage ou un yaourt, un fruit, du pain. Des produits d'hygiène et des produits alimentaires de base peuvent s'y ajouter (lait, huile, sucre, céréales, gâteaux secs, farine...) suivant une demande et les stocks disponible.

Contact : Centre de Brie-Comte-Robert (77170) - 50 Rue des Ecoles
Responsable : Jean-Michel - 01.64.05.43.58

## FORTES CHALEURS

### Adoptons les bons réflexes cet été

Avec le retour des beaux jours, les fortes chaleurs peuvent vite pointer le bout de leur nez. Si le soleil est synonyme de vacances, la canicule, elle, représente un risque pour la santé de tous, et particulièrement des plus fragiles (personnes âgées, nourrissons, personnes isolées ou malades). Pour passer un été serein, la municipalité se mobilise, mais la prévention commence d'abord chez soi. Voici un rappel des gestes simples qui sauvent.

### LES QUATRE RÉFLEXES D'OR AU QUOTIDIEN

- **Hydratez-vous** : Buvez de l'eau régulièrement (environ 1,5 litre par jour) sans attendre d'avoir soif. Évitez l'alcool et les boissons trop sucrées ou chargées en caféine.
- **Gardez votre logement au frais** : Fermez les volets et les rideaux durant la journée dès que le soleil tape. N'ouvrez les fenêtres que tard le soir ou tôt le matin pour créer des courants d'air.
- **Mouillez-vous le corps** : Utilisez un brumisateur, passez une lingette humide sur votre visage et vos bras, ou prenez des douches tièdes (pas glacées, pour éviter le choc thermique).
- **Limitez les efforts** : Évitez les sorties aux heures les plus chaudes (entre 11h et 16h) et reportez vos activités physiques ou de jardinage.

### Attention au "coup de chaud"

Le corps peut parfois avoir du mal à supporter la chaleur. Soyez attentifs à votre entourage et réagissez dès les premiers signes.

**Les signaux d'alerte** : Une grande fatigue, des maux de tête, des vertiges, des crampes ou une peau très chaude et sèche.

**Que faire ?** Installez la personne dans un endroit frais, donnez-lui de l'eau et rafraîchissez-la (avec un linge humide ou un brumisateur).

**En cas d'urgence** : Si la personne se sent très mal ou s'évanouit, n'hésitez pas, appelez immédiatement **le 15 (SAMU) ou le 112**.

### LES NUMÉROS UTILES

**Canicule Info Service** : 0 800 06 66 66
(Appel gratuit depuis un poste fixe, pour obtenir des conseils).

**Mairie** : 01.64.42.55.77

**Urgences** : 15 (SAMU), 18 (Pompiers), 112 (Numéro d'urgence européen).

**Cet été, prenons soin de nous, mais aussi des autres. Un petit coup de fil ou une visite à un voisin isolé peut faire toute la différence !**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Santé publique France




DTOB-336-22A – BABEL

## COMMÉMORATION

### Un 8 mai sous le signe du souvenir et du rassemblement

La commune a célébré la victoire du 8 mai 1945 avec une belle cérémonie, en présence de nombreux habitants. Les nouveaux élus du conseil municipal avaient fait le déplacement, aux côtés de la députée de notre circonscription, Céline Thiébault-Martinez, venue honorer la mémoire des combattants.

Après les dépôts de gerbes et la lecture du message officiel, tous se sont retrouvés autour d'un moment de convivialité. La matinée s'est achevée par un sympathique « pot » partagé en salle polyvalente, où échanges et discussions ont prolongé ce temps de recueillement.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, qui témoigne chaque année de l'attachement de Soignolles à son devoir de mémoire. Rendez-vous l'année prochaine pour continuer à transmettre ces valeurs essentielles.





## CHASSE AUX ŒUFS

### Traditionnellement gourmand

Samedi 5 avril, la commune a offert aux familles une belle matinée de Pâques à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs. Nombreux étaient les Soignollais et Soignollaises à répondre présents pour ce moment convivial et intergénérationnel.

Les enfants ont joyeusement exploré les espaces verts à la recherche des précieux œufs, dans une ambiance chaleureuse. Après l'effort, place au régal : la dégustation a permis à petits et grands de prolonger ce temps de partage.

Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à toutes les familles venues nombreuses. Leur participation a fait le succès de cet événement printanier, toujours très attendu. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes chocolatées !















## HOMMAGE À JEAN-CLAUDE VIBERT

### Adieu l'artiste !

Avec la disparition subite de Jean-Claude Vibert une page se tourne dans l'histoire de l'art à Soignolles-en-Brie. Sa passion nait dès l'adolescence. Il aime peindre dans la nature, les paysages, les rues des villes en appliquant à chaque tableau une technique correspondant au sujet qu'il saisit dans l'émotion sur une huile sur toile, sur bois, au fusain.... Il est primé à quinze ans au Salon de Mandres-les-Roses auquel il a participé anonymement.

Après ses années d'étude aux Arts Appliqués, il embrasse une carrière de dessinateur en architecture avec autant de plaisir. Vingt-cinq ans plus tard il revient à la peinture avec l'aquarelle dont un journaliste dit : il rénove le style par la fraicheur des couleurs et la précision du trait. Vient la période du Larzac dont on dit qu'il n'y pousse que des cailloux, avec ses rochers aux formes étranges, ses causses désertiques... là, il va mêler subtilement à sa peinture des sables, de la matière. Enfin, la rencontre avec les loups du Gévaudan va lui inspirer des œuvres majeures, énigmatiques, surréalistes. Il maitrise à la perfection également la science du portrait en perçant l'âme de la personne qu'il dévoile au dessin ou en sculpture.

Au cours de ces années Il enseigne le dessin, la peinture, le modelage à la salle de Barneau de 1993 à 2004 au sein de l'ACTB. Il anime avec bonheur l'atelier pour adultes, les amène à choisir leur propre sujet toujours en adoptant la technique qui convient. Par-dessus tout il adore enseigner aux enfants par l'éveil au domaine artistique en empruntant les voies des techniques picturales. Il aidera certains à préparer leur dossier d'entrée à une école d'art.

Il y a un an nous avons fêté ses 80 ans avec une expo de ses anciens élèves. Jean-Claude est resté pendant deux jours hébété par l'émotion de les revoir, pour certains accompagnés de leurs enfants. Une surprise fulgurante qui fut son dernier moment d'intense bonheur au milieu des tableaux.



*Légende : Obit voluptas ut magnamusam, oditia porrorempero molo doluptatquas etur, alit, volorep udaerit occaesequam, si cum que laccate ped maxim ipsus, sinis enit*

# JOURNÉE DU PATRIMOINE

## samedi 19 septembre
## à la découverte de 3 clochers







ORGANISÉE PAR :

- SOIGNOLLES-EN-BRIE à partir de 9h*
  ASSENDS : Denise 06.31.97.46.71
- COUBERT à partir de 10h30*
  Mairie de Coubert : Nelly 06.12.94.76.22
- SOLERS à partir de 12h30*
  Club Histoire et Généalogie de Solers : Sylvie 06.86.96.74.50



### Histoire et Patrimoine de nos églises

*Rendez-vous devant chaque église

(Boucle possible de 11 kms
à l'initiative des participants)



ASSOCIATIF

**ASSENDS - JOURNEE DU PATRIMOINE**

## A la découverte des trois clochers

L'ASSENDS, association de sauvegarde de l'église de Soignolles-en-Brie, la municipalité de Coubert et le club Histoire et Généalogie de Solers vous proposent un programme de rencontres au pied de chaque église pour en faire connaitre l'histoire.

Une carte de parcours par les chemins reliant nos trois communes sera à disposition de marcheurs ou cyclistes pour effectuer une boucle de 11 km reliant les étapes de la journée avec départ et retour à l'église de Soignolles-en-Brie. La balade se fera à l'initiative des participants.

**Rendez-vous à 9h00 sous le porche de l'église de Soignolles-en-Brie.** La porte sera ouverte mais il ne sera pas possible d'entrer. En salle des fêtes rue de Champeaux un diaporama retraçant l'histoire de Notre Dame de l'Assomption et une exposition d'objets remarquables seront présentés au public jusqu'à 15h.

**10h30 à Coubert**, pot d'accueil à l'église Sainte-Geneviève et présentation de son patrimoine.

**12h30 Eglise Saint-Martin Saint-Bruno de Solers**, pot d'accueil au presbytère, présentation de l'église et son patrimoine sans entrée en raison des travaux. De 11h00 à 16h00 la salle paroissiale sera ouverte pour y pique-niquer.

**FCPE**
**Association de parents d'élèves**

## Une année 2026 dynamique

Depuis le début de cette nouvelle année 2026, l'Association des Parents d'Élèves multiplie les animations et actions au sein de la commune afin de faire vivre l'école et rassembler les familles autour de moments conviviaux et solidaires.



## Une "Crazy Hair Party" haute en couleurs

L'année a débuté de manière originale avec la boum «Crazy Hair Party», organisée le samedi 31 janvier pour les élèves du primaire, du CP au CM2. Les enfants étaient invités à venir avec la coiffure la plus folle, étrange ou farfelue possible. Entre cheveux colorés, créations déjantées et accessoires improbables, l'imagination était au rendez-vous !
La soirée, animée par un DJ, s'est déroulée dans une ambiance festive avec buffet et piste de danse. Pour clôturer l'événement, les dix coiffures les plus originales ont été récompensées sous les applaudissements des participants.

## Un loto des familles couronné de succès

Au mois de février, l'association a organisé son traditionnel loto des familles, le samedi 7 au soir. La salle des fêtes affichait complète pour cette soirée conviviale qui a réuni de nombreuses familles du village. Les participants ont pu tenter leur chance lors de plusieurs parties permettant de remporter de nombreux lots : casque Bluetooth, appareil à crêpes, jeu de lancer de haches, vidéoprojecteur, places pour Nigloland et bien d'autres cadeaux encore. Une belle réussite pour cette manifestation devenue incontournable.



## Un carnaval gourmand et festif

En mars, place au carnaval dont le thème cette année était « l'art de la table ». Petits et grands ont rivalisé de créativité avec des déguisements principalement inspirés des aliments, boissons et accessoires de cuisine. Les bénévoles de l'association, déguisés en chefs cuisiniers, ont conduit le cortège dans les rues du village accompagné d'une grande structure représentant un gâteau géant. Comme le veut la tradition, celui-ci a ensuite été brûlé avant de rejoindre le marché pour partager un goûter convivial. L'après-midi s'est poursuivi avec des démonstrations de danse, des tours de magie ainsi qu'un défilé et concours de déguisements des enfants, récompensant les 10 costumes les plus réussis.










*Légende : Obit voluptas ut magnamusam, oditia porrorempero molo doluptatquas etur, alit, volorep udaerit occaesequam, si cum que laccate ped maxim ipsus, sinis enit*

## Une mobilisation contre la fermeture d'une classe

Le mois d'avril a été marqué par l'annonce d'une fermeture de classe au sein de l'école. Face à cette décision, l'Association des Parents d'Élèves, soutenue par la municipalité, s'est fortement mobilisée afin de défendre le maintien des effectifs scolaires.

Plusieurs actions ont été menées : manifestations et opérations de ralentissement devant l'école, installation de banderoles dans la commune, courriers officiels²& et réunions avec l'inspectrice de l'Éducation nationale. L'association a également sollicité le soutien des maires du secteur, des députés et des sénateurs. Le combat se poursuit aujourd'hui afin d'éviter cette fermeture jugée préjudiciable pour les enfants et l'avenir de l'école.

**Contacts :**
@: fcpe.soignolles@gmail.com
: 06.75.61.47.38

**Pour rester informé :**
www.facebook.com FCPE-Soignolles-en-Brie

## Une sortie familiale très attendue à Nigloland

Pour le mois de mai, l'association propose une sortie familiale au parc d'attractions Nigloland le samedi 30 mai. Face à l'engouement rencontré, deux bus ont été prévus afin de transporter les cent-vingt personnes inscrites pour cette journée placée sous le signe de la détente et du partage.

## Rendez-vous en juin pour la kermesse

Enfin, l'année scolaire se clôturera avec la traditionnelle kermesse de l'école. Afin de permettre à chacun de profiter pleinement de cette soirée festive, **l'Association des Parents d'Élèves recherche encore des bénévoles pour aider durant une heure à la tenue des stands de jeux ou de la buvette**. Une nouvelle occasion de démontrer le dynamisme et l'investissement des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre l'école et créer du lien entre les familles du village.

# AGENDA

Vendredi 19 juin
**FÊTE DE LA MUSIQUE**
*Place du marché 19h00 - 23h30*

◇◇◇◇◇◇◇

Mardi 23 juin
**REMISE DES RÉCOMPENSES SCOLAIRES**
*Salle des fêtes à 19h30.*

◇◇◇◇◇◇◇

Samedi 26 juin
**KERMESSE DE L'ÉCOLE**
*City Parc à 10h00*

◇◇◇◇◇◇◇

Samedi 19 septembre
**FÊTE DU VILLAGE**
*City Parc à 10h00*

◇◇◇◇◇◇◇

Samedi 12 décembre
**MARCHÉ DE NOËL**
*Place du marché de 19h00 à 23h30*

# COUPS DE ♥ DE LA COMCOM

Juste pour le plaisir de partager, voici une liste subjective des coups de cœur littéraires, musicaux, cinématographiques ou internet des membres de la ComCom. Découvertes ou redécouvertes, piochez-y à volonté.

## LECTURES

- ***BD : Drome*** de Jesse Lonergan
- ***Livre : Les grandes oubliées*** de Titiou Lecoq
- ***Livre: J'arrête de râler*** de Christine Lewicki

## FILMS

- ***Une bataille après l'autre*** de Paul Thomas Anderson
- ***Sully*** de Clint Eastwood
- ***Divines*** de Houda Benyamina

## MUSIQUE

- ***Album : Amigos*** de Santana
- ***Morceau : Sunny*** de Yann muller
- ***Album : Labyrinthe*** de Feu Chatterton







# PETITE HISTOIRE DE SAINT-VINCENT... PATRON DES VIGNERONS

Le culte de Saint-Vincent aurait pris naissance en Brie, vraisemblablement à Evry-les-Châteaux et à Combs-la-Ville où l'abbaye Saint-Vincent de Paris, devenue Saint-Germain des Prés possédait de nombreuses terres pour la plantation du vignoble. Il était honoré le 22 janvier.

A Brie-Comte-Robert la célébration a dépassé celle du cadre des vignerons puisque toutes les professions liées à l'agriculture célébraient ce Saint pourvu qu'il soit briard. Au cœur de l'église d'Evry-les-Châteaux sur une statue du Saint trônant au cœur de l'église, les vignerons suspendaient des grappes de raisins à la main de la statue et ce jusqu'en 1941.



A Soignolles-en-Brie la tradition dura jusqu'en 1905 avec des processions, des chants et des cantiques avant la distribution de pain béni et le vin chaud d'honneur servi à la fin de la messe. Aujourd'hui l'Association des Compagnons des vignes des coteaux du sol d'Yerres avec la mairie de Solers a réintroduit la culture de la vigne. Nul besoin d'une messe pour y gouter... avec le copain modération.



# URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

| | Numéro de dossier | Nom du demandeur | Adresse des travaux | Type de travaux | Arrêté de la décision | Date |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Déclaration Préalable | DP 077 455 25 00034 | SAS VILLANE | 1 rue de la Planche | Installation de panneaux photovoltaïques | Autorisation | 23/01/2026 |
| | DP 077 455 25 00035 | DIEUX Steve | 24 ter rue du Haut de la Planche | Modification de clôture et limites séparatives | Refus | 23/01/2026 |
| | DP 077 455 25 00036 | MORDRET Céline-Rachel | 15 rue de Solers | Modification de clôture : changement de portail | Autorisation | 06/02/2026 |
| | DP 077 455 25 00037 | DORKELD Mélissa | 52b rue du Haut de la Planche | Modification de clôture et limites séparatives | Autorisation | 13/02/2026 |
| | DP 077 455 26 00001 | SARL CPTE Conseil | 3 bis rue de Coubert | Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques | Autorisation | 06/02/2026 |
| | DP 077 455 26 00002 | KRAFFT Éric | 15 bis rue de Champeaux | Changement de destination : aménagement d'un cabinet médical en meublé de tourisme | Autorisation | 20/03/2026 |
| | DP 077 455 26 00003 | INSPIRA ENERGIE | 10 rue du Pont | Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques | Refus | 20/03/2026 |
| | DP 077 455 26 00004 | DIEBOLD Marion | 7 rue du Clos Moreau | Modification de clôture | Autorisation | 27/02/2026 |
| | DP 077 455 26 00005 | SCHALCK Thierry | 25 rue de la Fontaine St Martin | Modification de façades : remplacement des fenêtres | Autorisation | 13/03/2026 |
| | DP 077 455 26 00006 | MERREIL Jean-Marc | 3 rue de l'Yerres | Modification de toiture : création d'une fenêtre de toit | Autorisation | 13/03/2026 |
| | DP 077 455 26 00007 | INSPIRA ENERGIE | 40 rue de Coubert | Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques | Autorisation | 13/03/2026 |
| | DP 077 455 26 00008 | ROCHE Isabelle | 4 rue du Haut de la Planche | Travaux sur construction existante – Changement de destination | Autorisation | 17/04/2026 |
| | DP 077 455 26 00010 | INSPIRA ENERGIE | 10 rue du Pont | Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques | Autorisation | 15/05/2026 |
| | DP 077 455 26 00012 | SAS VILLANE | 69 rue de la Planche | Modification de toiture : installation de panneaux photovoltaïques | Autorisation | 20/04/2026 |
| Permis de construire | PC 077 455 18 00010M01 | SCI ALPES PLUS | 12 bis rue de Solers | Modification d'un permis délivré en cours de validité : - Aménagement du sous-sol existant en logement,-Modification de façade,-Aménagement d'une place de stationnement aérienne supplémentaire | Autorisation | 15/05/2026 |
| | PC 077 455 26 00001 | SAMOEY Cédric et ADAIRE Audrey | 25 chemin des Rougettes | Construction d'une maison individuelle 3 places de stationnement aériennes | Autorisation | 03/04/2026 |
| | PC 077 455 26 00003 | MUNOZ Robin et PROVENCE Margaux | 106B, rue de Cordon et de Meillant | Construction d'une maison individuelle avec garage 1 place de stationnement aérienne | Refus | 24/04/2026 |

# ÉTAT CIVIL

**4 naissances dont**

- THÉRIOSIET Many *17/01/2026*
- SOTTO BÉCUE Giulia *09/02/2026*

**4 décès dont**

- GUYOT Claudie *02/02/2026*
- HOCHENZA Pierre-Yves *06/02/2026*
- DAVID Carole *19/03/2026*
- VIBERT Jean-Claude *04/05/2026*

**aucun mariage**

# CONTACTS

## MAIRIE

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie

***Horaires :***

- Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 16h00 à 19h00
- Samedi de 09h00 à 12h00
- Fermée le mardi toute la journée

: 01.64.42.55.77
***www.ville-soignollesenbrie.fr***

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie

***Horaires :***

- Mercredi : 10h00-12h00 et 15h00-17h15
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h00-12h00

: 01.64.16.00.47*
@: bibliotheque@soignollesenbrie.fr

**Le téléphone est identique pour l'Agence Postale Communale et la bibliothèque.*

## PANNEAU POCKET

Être informé en temps réel, c'est essentiel. Avec ***PanneauPocket***, votre mairie vous accompagne partout, directement sur votre smartphone ou votre tablette. Cette application mobile gratuite vous permet de rester connecté à votre commune et à ses actualités en un clin d'œil.

Village de
SOiGNOLLES
en-Brie

# FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 19 juin 2026

## Place du marché

**Restauration sur place par ZAZ**

**1ere partie : Démonstration de Pole Dance**
de 19h00 à 20h00

**Concert groupe Let's Groove**
de 19h00 à 20h00

Renseignements :
www.ville-soignollesenbrie.fr